



# Hippodrome de Martinique

## Maurice Bruère-Dawson

### Dimanche 22 décembre 2024

Commissaires des Courses au Galop et Trot : Franck MEYNARD, Cécile HOUDET, Georges RAGOO, Henri YERRO  
 Directeur de Réunion: Marie-Cécile LUCÉL JACOBY-KOALY - Secrétaire des Commissaires:

Code des Courses : Article 205 III (extrait) Ni les Commissaires de courses, ni les personnes auxquelles ils délèguent des fonctions techniques ne peuvent les exercer pour toute réunion de courses dans laquelle ils seraient directement intéressés.

#### 1<sup>re</sup> Course

Opérations: 11h40 - Départ: 12h10

#### PRIX DE LA FEDERATION NATIONALE DES COURSES HIPPIQUES

7200 € - (3600, 1440, 1080, 720, 360)

12600 € (6300, 2520, 1890, 1260, 630) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans. Poids: 56 k 1/2.

Surcharges de 1 k. 1/2 par course gagnée. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les trois premiers recevront 1 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

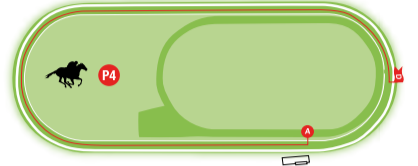
Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P4: Plat, Dist. 1600 m env.



Propriétaires	Chevaux	* Monts	Poids (a)	Valeur	Origines ♦ Éleveurs (a)	Entraîneurs	Performances
1 M. F. Nannette	1 KISS ME CHOP ♂	4 M <sup>me</sup> S. Akari-Soudane	59,5	59	H b. f. 2 Gutaifan (IRE)/L'Aventura ♦ M. Laye	1 M <sup>me</sup> L. Dupelin Lalung	28j 41243
2 M. RA. Nicolson	2 WALIBI CHOP ♂	1 C. Cadel	59,5	62	M b. f. 2 Gutaifan (IRE)/Waliya ♦ A. Chopard	2 M <sup>me</sup> A. Thibaut	14j 13417
3 R. Irdor/R. Sainte Rose	3 SOMETHING BLUE	7 Rémi Campos	59,5	65	Fal. 2 Goken/Business Lawyer (IRE) ♦ Gemini Stud	3 R. Sainte-Rose	28j 11167
4 M. J.C. Cazako	4 BEYOND THE STARS ⊗	5 M <sup>me</sup> A. Merou	55	53,5	Fb. 2 Birchwood (IRE)/Biting (GB) ♦ M. Bridoux	4 J.C. Cazako	14j 45356
5 M <sup>me</sup> Y. Luce	5 DIVA BELLA	2 J. Moisan	55	59	Fb. 2 Shalaa (IRE)/Erhaiyah ♦ Al Shaqab Racing	5 M <sup>me</sup> Y. Luce	14j 33848
6 M. Y. Marie	6 LUZITANIE	3 F. Torralba	55	57,5	Fb. 2 Daryan/Penny Luz ♦ M. Bridoux	6 Y. Marie	14j 66703
7 M. C. Verbeke	7 LES MARQUISES ♀	6 M. Lauron	55	59	Fb. f. 2 Gutaifan (IRE)/La Fanette ♦ M <sup>me</sup> S. Brel	7 M <sup>me</sup> A. Thibaut	14j 23509

Arrivée: 1<sup>er</sup> ..... 2<sup>e</sup> ..... 3<sup>e</sup> ..... 4<sup>e</sup> ..... 5<sup>e</sup> ..... 6<sup>e</sup> ..... 7<sup>e</sup> ..... 8<sup>e</sup> ..... 9<sup>e</sup> ..... 10<sup>e</sup> ..... - Mutuel: G ..... P ..... - PJ: G ..... P ..... - Trio .....



#### 2<sup>e</sup> Course

Opérations: 12h15 - Départ: 12h45

#### PRIX DE LA MAHAUDIÈRE

7200 € - (3600, 1440, 1080, 720, 360)

12600 € (6300, 2520, 1890, 1260, 630) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'ayant pas gagné depuis le 1<sup>er</sup> juillet de cette année inclus. Poids: 55 k.

Surcharges accumulées et limitées à 8.1 k. par 3.000 pour les sommes reçues en victoires et places depuis cette année. Les chevaux nés et élevés en Caraïbes recevront 2 k.

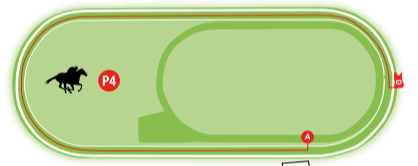
Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P4: Plat, Dist. 1600 m env.



Propriétaires	Chevaux	* Monts	Poids (a)	Valeur	Origines ♦ Éleveurs (a)	Entraîneurs	Performances
1 M. F. Cossou	1 LAUFE CHOP ⊗ ♀	6 J. Moisan	59	54,5	H b. 3 Born To Sea (IRE)/Laureva Choep ♦ A. Chopard	1 M <sup>me</sup> L. Dupelin Lalung	14j 73703
2 M. D. Gombaud-Saintonge	2 CARIFTA ♀	3 F. Torralba	58,5	57,5	Fb. 3 Brook (IRE)/Hanouka ♦ O. Nemorin	2 S. Jousselin	14j 78324
3 R. Sainte-Rose/R. Irdor/FM. Labonne	3 ENERGI (GB) ♂	2 Rémi Campos	56	57,5	H b. 3 Showcasing (GB)/Petunia (IRE) ♦ Wertheimer & Frere	3 R. Sainte-Rose	14j 40896
4 M. D. Gombaud-Saintonge	4 PICOLA	4 C. Cadel	55,5	56,5	Fgr. 3 Birchwood (IRE)/Dream D'Ange ♦ M. Bridoux	4 S. Jousselin	28j 24626
5 M. J.C. Cazako	5 DRAMAKUTA	5 M <sup>me</sup> A. Merou	54,5	53	Fb. m. 3 Eclair Du Fada/Ay Cheche ♦ G. Zie	5 J.C. Cazako	14j 47346
6 M. M. Alier	6 MISSILE ⊗	1 M <sup>me</sup> S. Akari-Soudane	52,5	51	Fb. 3 Eclair Du Fada/Barguela ♦ O. Nemorin	6 M. Alier	196j 5187

Arrivée: 1<sup>er</sup> ..... 2<sup>e</sup> ..... 3<sup>e</sup> ..... 4<sup>e</sup> ..... 5<sup>e</sup> ..... 6<sup>e</sup> ..... 7<sup>e</sup> ..... 8<sup>e</sup> ..... 9<sup>e</sup> ..... 10<sup>e</sup> ..... - Mutuel: G ..... P ..... - PJ: G ..... P ..... - Trio .....



#### 3<sup>e</sup> Course

Opérations: 12h50 - Départ: 13h20

#### PRIX DE L'ILET CARET

(Classe 4) - À réclamer

7200 € - (3600, 1440, 1080, 720, 360)

12600 € (6300, 2520, 1890, 1260, 630) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

10440 € (5220, 2088, 1566, 1044, 522) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus, mis à réclamer pour 4.000, 6.000 ou 8.000. Poids: 3 ans, 55 k.; 4 ans et au-dessus: 55 k. 1/2

Les chevaux mis à réclamer pour 6.000 porteront 2 k.; pour 8.000, 4 k. En outre, tout gagnant cette année, portera 2 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

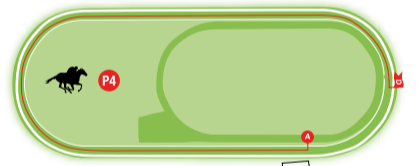
Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P4: Plat, Dist. 1600 m env.



Propriétaires	Chevaux	K€	* Monts	Poids (a)	Valeur	Origines ♦ Éleveurs (a)	Entraîneurs	Performances
1 M. W. Vaitilingom	1 BUDDY CHOP	8	3 J. Moisan	61,5	55	H b. 7 Vale Of York (IRE)/Bakea Choep ♦ A. Chopard	1 M <sup>me</sup> L. Dupelin Lalung	14j 23337
2 N. Noirtin/T. Hayot/S. Jousselin	2 ALITA Δ	8	2 M <sup>me</sup> A. Merou	60	58,5	Fb. 4 Eclair Du Fada/Al Nabaa ♦ O. Nemorin	2 S. Jousselin	28j 92122
3 R. Sainte-Rose/A. Drame	3 MISS BELIEVE ♀ 20%	8	6 Rémi Campos	60	63	Fb. 7 Make Believe (GB)/Miss Bex (IRE) ♦ Ecurie Haras du Cadran	3 R. Sainte-Rose	14j 37334
4 M. J.C. Delasse	4 ADHAMY ♂	6	1 M <sup>me</sup> S. Akari-Soudane	58	56,5	Fal. 4 Born To Sea (IRE)/Thawraat (GB) ♦ Lemzar SARL	4 M <sup>me</sup> L. Dupelin Lalung	28j 17323
5 M. D. Singarin	5 LA PANTHOURIE ⊗ ♀	6	5 C. Cadel	58	58	Fb. 4 Birchwood (IRE)/Bocca Bianca (GER) ♦ M <sup>me</sup> E. Petit	5 S. Jousselin	14j 32635
6 M <sup>me</sup> A. Thibaut	6 OFTENWORK	4	4 M. Lauron	55,5	66,5	H b. 7 Maxios (GB)/En Vitesse (GB) ♦ F. Bianco	6 M <sup>me</sup> A. Thibaut	644j (23) 623 (22)

Arrivée: 1<sup>er</sup> ..... 2<sup>e</sup> ..... 3<sup>e</sup> ..... 4<sup>e</sup> ..... 5<sup>e</sup> ..... 6<sup>e</sup> ..... 7<sup>e</sup> ..... 8<sup>e</sup> ..... 9<sup>e</sup> ..... 10<sup>e</sup> ..... - Mutuel: G ..... P ..... - PJ: G ..... P ..... - Trio .....



#### 4<sup>e</sup> Course

Opérations: 13h25 - Départ: 13h55

#### PRIX COUPE DES AS (avec SADIPRO Guadeloupe)

(Classe 4)

9000 € - (4500, 1800, 1350, 900, 450) - Primes F.E.E. : 1350, 540, 405, 270, 135

15750 € (7875, 3150, 2362, 1575, 787) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

13050 € (6525, 2610, 1957, 1305, 652) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus, ayant cette année, reçu une allocation de 1.200. Poids: 3 ans, 58 k.; 4 ans et au-dessus, 58 k 1/2.

Les chevaux nés et élevés en Caraïbes recevront 3 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Versement à la poule des propriétaires: 150 euros à l'engagement.

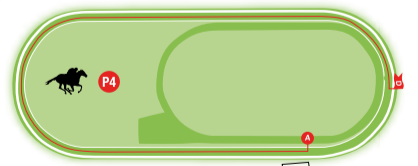
Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

Parcours n° P4: Plat, Dist. 1600 m env.



Propriétaires	Chevaux	* Monts	Poids (a)	Valeur	Origines ♦ Éleveurs (a)	Entraîneurs	Performances
1 M. D. Francisque	1 ZVIKOV	5 J. Moisan	58,5	61,5	H b. 4 Le Havre (IRE)/Balashkova ♦ A. Jathiere	1 M <sup>me</sup> L. Dupelin Lalung	14j 56545
2 M. P. Penelope	2 COOBIRD	6 M. Lauron	58,5	69	M b. 6 Camelot (GB)/Moonlight Swing ♦ Galileo Racing Inc	2 P. Penelope	14j 29177
3 R. Sainte-Rose/A. Drame	3 SAINT ROMAIN ⊗ ♀	2 M <sup>me</sup> A. Merou	58,5	57	H b. 7 Rajsaman/Sandouville (GB) ♦ G. Augustin-Normand	3 R. Sainte-Rose	14j 64134
4 M. D. Singarin	4 CORTEZ BANK (GB)	3 Rémi Campos	58,5	72	H al. 5 Outstrip (GB)/Mrs Micawber (GB) ♦ M <sup>me</sup> MA. Berghgracht	4 S. Jousselin	28j 11106
5 M. W. Vaitilingom	5 RONNIE ROCKET ♂	1 F. Torralba	58,5	64	H b. 4 Birchwood (IRE)/Lingreville ♦ LC. Crane	5 W. Vaitilingom	28j 84132
6 M. RA. Nicolson	6 BLANCO CHOP ⊗ ♀	4 C. Cadel	58	72	H al. 3 Panis (USA)/L'Aventura ♦ A. Chopard	6 S. Jousselin	28j 32111

Arrivée: 1<sup>er</sup> ..... 2<sup>e</sup> ..... 3<sup>e</sup> ..... 4<sup>e</sup> ..... 5<sup>e</sup> ..... 6<sup>e</sup> ..... 7<sup>e</sup> ..... 8<sup>e</sup> ..... 9<sup>e</sup> ..... 10<sup>e</sup> ..... - Mutuel: G ..... P ..... - PJ: G ..... P ..... - Trio .....



#### LES DIVERSES MENTIONS FIGURANT SUR CE PROGRAMME NE SONT DONNÉES QU'À TITRE DE SIMPLES RENSEIGNEMENTS

Le suffixe entre parenthèses indique que le produit est assimilé aux chevaux nés et élevés en France - \* Ordre du tirage au sort des places à la corde - Cheval portant: ⊗ des œillères, ♂ des œillères Australiennes, Δ un bonnet, ♀ un attache-langue - ★ Chevaux nés dans le second semestre -

(R) Représentant d'un propriétaire autorisé temporairement à ne pas courir sous son nom, tout en conservant ses couleurs - (S) Société d'Entraînement - K€: Prix de réclamation en milliers d'euros - ♥ Jument ayant été saillie - (A) Cheval assimilé Pur-Sang - (SF) Cheval Selle Français -

(AA) Cheval Anglo-Arabe - (AR) Cheval Arabe - (AC) Cheval Anglo de Complément - (AQ) Cheval Autre Que de Pur-Sang - (AK) Cheval Anglo de Croisement - (M) Modification du poids porté par le cheval - (C) Cheval autorisé à courir défermé des postérieurs - > Cheval inédit, mais ayant participé à une course école -

Dépassement de poids: a, 1 livre; b, 2 livres; c, 3 livres; d, 4 livres; e, 5 livres; f, 6 livres; g, 7 livres; h, 8 livres - Cheval en italique: Cheval temporairement interdit de courir dans un handicap - ❖ Cheval non qualifié FEE - %: Pourcentage de TVA récupérable -

(-) et N° de corde: \*Cheval autorisé à entrer parmi les derniers dans les stalles\* - Nom du jockey en caractère gras: jockey utilisant son joker - (2) Dans le cas de pluralité d'éleveurs, seul l'éleveur majoritaire est mentionné par ordre alphabétique - (1) Engagement supplémentaire 1 - (2) Engagement supplémentaire 2 -

Valeur: appréciation du handicapeur du niveau du cheval au vu de ses performances précédentes - Valeur\*: Chevaux absents depuis 5 mois et + - "": chevaux n'étant pas qualifiés dans les handicaps en France - Chiffre en gras dans les performances: nombre de jours depuis la dernière course.

\* La prime au propriétaire est réservée aux chevaux nés et élevés en France ou assimilés. Elle est calculée sur la base de l'allocation perçue par le propriétaire du cheval.

5<sup>e</sup> Course

Opérations: 14h00 - Départ: 14h30

GRAND PRIX DES BENEVOLES DE L'ASSOCIATION DES COURSES KARUKERA

20 000 € - (10 000, 3 800, 2 800, 1 600, 800, 600, 400)
35 000 € (17 500, 6 650, 4 900, 2 800, 1 400, 1 050, 700) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans, nés et élevés en Caraïbes. Poids: 57 k.

La course sera précédée d'un défilé.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Versement à la poule des propriétaires: 150 euros à l'engagement.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

Parcours n° P3: Plat, Dist. 1 400 m env.

Simple Gagnant, Simple Place, Couplé Ordre, Trio Ordre

Table with columns: Propriétaires, Chevaux, Monts, Poids, Valeur, Origines, Entraîneurs, Performances. Includes jockey silhouettes and a track diagram.

Arrivée: 1er, 2er, 3er, 4er, 5er, 6er, 7er, 8er, 9er, 10er - Mutuel: G, P, PJ: G, P, Trio

6<sup>e</sup> Course

Opérations: 14h35 - Départ: 15h05

PRIX HERMANN DANINTHE

(Classe 4) - Handicap de catégorie divisé - Première épreuve

7 600 € - (3 800, 1 520, 1 140, 760, 380)

13 300 € (6 650, 2 660, 1 995, 1 330, 665) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

11 020 € (5 510, 2 204, 1 653, 1 102, 551) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 4.000, ni été classés dans les trois premiers d'une course de dotation totale de 12.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant.

Parcours n° P6: Plat, Dist. 2 100 m env. - Références: 3 ans, -1; 4 ans et +, +0.

Simple Gagnant, Simple Place, Couplé Gagnant, Couplé Place, Trio

Table with columns: Propriétaires, Chevaux, Monts, Poids, Valeur, Origines, Entraîneurs, Performances. Includes jockey silhouettes and a track diagram.

Arrivée: 1er, 2er, 3er, 4er, 5er, 6er, 7er, 8er, 9er, 10er - Mutuel: G, P, PJ: G, P, Trio

7<sup>e</sup> Course

Opérations: 15h10 - Départ: 15h40

PRIX DE CLOTURE

(Classe 4) - Handicap de catégorie divisé - Deuxième épreuve

7 200 € - (3 600, 1 440, 1 080, 720, 360)

12 600 € (6 300, 2 520, 1 890, 1 260, 630) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

10 440 € (5 220, 2 088, 1 566, 1 044, 522) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 4.000, ni été classés dans les trois premiers d'une course de dotation totale de 12.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.

Les poids de cette épreuve seront éventuellement remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P6: Plat, Dist. 2 100 m env. - Références: 3 ans, +9,5; 4 ans et +, +10,5.

Simple Gagnant, Simple Place, Couplé Gagnant, Couplé Place, Trio

Table with columns: Propriétaires, Chevaux, Monts, Poids, Valeur, Origines, Entraîneurs, Performances. Includes jockey silhouettes and a track diagram.

Arrivée: 1er, 2er, 3er, 4er, 5er, 6er, 7er, 8er, 9er, 10er - Mutuel: G, P, PJ: G, P, Trio

8<sup>ème</sup> Course - Départ: 16 h. 10

Simple Gagnant, Simple Place, Couplé Ordre, Trio Ordre

PRIX DE LA FINALE

7.000. - Attelé. - 3.800 mètres.

3.150, 1.750, 980, 560, 350, 140, 70. - alloués par la S.E.T.F.

Pour 6 à 15 ans inclus. - Recul de 25 m. aux chevaux ayant gagné une course aux Antilles depuis 12 mois, de 50 m. à ceux ayant gagné au moins deux courses aux Antilles depuis 12 mois.

Table with columns: Propriétaires, Couleurs, Chevaux, Gains, Jockeys, Origines, Entraîneurs, Performances. Includes jockey silhouettes and a track diagram.

Arrivée: 1er, 2er, 3er, 4er, 5er, 6er, 7er, 8er, 9er, 10er - Mutuel: G, P, PJ: G, P, Trio

Prochaine réunion en Martinique (Plat/Trot): dimanche 12 janvier 2025

Date de la prochaine réunion de courses organisée

par l'Association des Courses Karukéra (Plat/Trot) en Martinique: le dimanche 23 février 2025

Renseignement au 0590 90 18 61

email: secretariat.coursesdeguaadeloupe@yahoo.fr

L'équipe de l'Association des Courses Karukéra vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !!!



LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX: PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION... RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 - APPEL NON SURTAXÉ)



Tout sur les hippodromes de France Galop (dates, accès, services, réservation restaurant...) sur www.france-galop.com - État du terrain: www.france-galop.com, rubrique courses

RECOMMANDATIONS ET AVIS AU PUBLIC

- 1er Les parieurs doivent conserver leurs récépissés du Pari Mutuel jusqu'à l'affichage des rapports officiels.
2er Les gains des paris sont payés aux différents guichets du Pari Mutuel de l'hippodrome.
3er Ils peuvent également être payés pendant 60 jours à compter de leur mise en paiement sur tous les autres hippodromes...
4er Toute somme revenant aux parieurs gagnants à la fin d'une transaction de paris supérieure à 2 000 € est exclusivement payable par chèque bancaire...
5er Les paiements en espèces des gains et des mises sont limités à 1 000 €, en application de l'article D112-3 du Code Monétaire et Financier.